

Script d'introduction pour la QR-facture.

Script d'introduction pour les établissements financiers.

Listes de contrôle, scénarios de test et exemples pour vous aider à réussir l'introduction de la QR-facture

Tous les titres sont activés. Cliquez pour accéder directement au thème correspondant. Vous pouvez revenir à la table des matières par le biais de l'index.

Table des matières

1	Remarques générales Pouvoir de modification	3
1.1 1.2	Documents de référence	3
2	Introduction	5
2.1	Groupe cible et objet du document	5
2.2	Introduction à la QR-facture	5
2.2.1	Conception et forme de la QR-facture	6
2.2.2	Les trois variantes de QR-facture	7
2.2.3	Remarques relatives à ISO 20022, SWIFT et SEPA	7
3	Groupes d'utilisateurs et cas d'utilisation	8
4	Du BV/BVR à la QR-facture	9
4.1	Le bulletin de versement orange devient une QR-facture avec QR-IBAN et référence QR	9
4.2	Le bulletin de versement rouge devient une QR-facture avec IBAN	10
4.3	Standard suisse pour les sections paiement avec référence	11
4.4	Standard pour section paiement avec Creditor Reference (ISO 11649)	12
4.5	Standard pour les sections paiement sans référence	13
4.6	Utilisation de références, motif de versement et informations supplémentaires	14
4.7	Saisie du montant et/ou de l'adresse par le débiteur	16
4.8	Ajouts manuels d'informations par l'émetteur de factures	17
4.9	Champs de sélection pour l'ajout manuel dans le champ «Motif versement»	18
4.10	Représentation de plusieurs options de dons au-dessus du bulletin de versement ou	
4.44	de la section paiement	19
4.11	Facture «NE PAS UTILISER POUR LE PAIEMENT»	20
5	Liste de contrôle des champs d'action	21
5.1	Principes	21
5.2	Action requise pour le client en tant qu'émetteur de factures	21
5.3	Action requise pour le client en tant que destinataire de factures	22
5.4	Adapter les applications et les systèmes	23
5.5	Préparation et exécution de tests	24
5.6	Activités dans le cadre de la phase transitoire	24
5.7	Organisation de formations	25
6	Scénarios de test tout au long de la procédure	26
6.1	Ouverture de poste débiteur	27
6.2 6.3	Création d'une QR-facture ou d'une section paiement	28 28
6.4	Impression et envoi de la QR-facture sur papier ou au format PDF Ouverture d'un poste créditeur	28
6.5	Saisie d'un ordre de paiement	28
6.6	Conversion d'un ordre de paiement par des partenaires réseau	28
6.7	Réception d'un ordre de paiement	28
6.8	Settlement In-House ou interbancaire	31
6.9	Avis du débit sur le compte client	31
6.10	Fermeture du poste créditeur	31
6.11	Réception du paiement chez l'établissement financier	32
6.12	Avis du crédit sur le compte client	32
6.13	Fermeture du poste débiteur	32
7	Modèle sections paiement	33
Annexe:	Liste des tableaux et illustrations	35

1 Remarques générales

Les commentaires et questions à propos de ce document peuvent être envoyés à l'institut financier concerné ou à SIX à l'adresse <u>support.billing-payments@six-group.com</u>.

Dans un souci de lisibilité, seule la forme masculine est employée. Toutes les dénominations de personnes s'appliquent aux deux sexes.

SIX décline toute responsabilité quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations mises à disposition. De même, SIX ne prend en charge aucune activité de conseil en relation avec les fonctionnalités spécifiques de systèmes pour l'utilisation de la QR-facture, ne met à disposition aucune fonction de contrôle de procédures techniques et n'assume aucune garantie ou responsabilité concernant la mise en œuvre concrète de la standardisation par voie mécanique ou par une technique basée sur une procédure ni concernant des solutions visant à utiliser et à traiter des QR-factures.

SIX met différents moyens auxiliaires à disposition sans engagement. Pour en savoir plus à ce sujet, rendezvous sur www.PaymentStandards.CH.

1.1 Pouvoir de modification

Le document «Script d'introduction pour la QR-facture pour établissements financiers» est un outil servant à mettre en place et à tester la QR-facture et ses fonctionnalités. Il est soumis aux éventuelles modifications réalisées par:

SIX Interbank Clearing SA Hardturmstrasse 201 Case postale CH-8021 Zurich

Les modifications et compléments futurs sont effectués par SIX Interbank Clearing SA, qui se réserve expressément le droit de changer, compléter ou supprimer intégralement ou partiellement ces informations. La version actuellement en vigueur du présent document est disponible dans le centre de téléchargement sous www.PaymentStandards.CH.

1.2 Documents de référence

Le présent document est uniquement une aide et ne contient aucune spécification obligatoire. Les prescriptions obligatoires se trouvent dans les documents mentionnés dans le tableau ci-dessous.

	Document/Schéma	Titre	Source
1	ISO 18004	ISO 18004 Third Edition of 2015-02-01 (Information technology – Automatic identification and data capture techniques – QR Code bar code symbology specification)	ISO
2	pain.001.001.03	XML Schema Customer Credit Transfer Initiation V03	ISO
3	pain.001.001.03.ch.02	Implementation Guidelines suisses pour les messages client-banque en ce qui concerne les virements dans le trafic de paiement	SIX
4	camt.052; camt.053; camt.054	Swiss Payments Standards: Implementation Guidelines suisse pour les messages client-banque (reports)	SIX
5	pacs.008	Implementation Guidelines pour les messages bancaires – paiements clients	SIX
6	Implementation Guidelines pour la QR-facture	Spécification du schéma des données et prescriptions de présentation pour la QR-facture	SIX
7	Règles de traitement	Règles de traitement QR-facture (Business Rules)	SIX
8	QR-IID; QR-IBAN	Informations techniques sur le QR-IID et le QR-IBAN	SIX
9	Fichier des banques	Liste des IID et QR-IID des banques	SIX

Tableau 1: documents de référence

Organisation	Lien
ISO	www.iso20022.org
SIX	www.iso-payments.ch www.sepa.ch www.six-group.com/interbank-clearing
Harmonisation du trafic des paiements suisse	www.PaymentStandards.CH

Tableau 2: liens vers les documents de référence sur Internet

Le non-respect des Guidelines pour QR-facture peut notamment avoir les conséquences suivantes:

- Des paiements effectués par le payeur ou son établissement financier ne peuvent être saisis.
- Des paiements effectués par le payeur ou son établissement financier ne peuvent être exécutés.
- Une comptabilisation incorrecte ou inexistante des avoirs par l'émetteur de factures ou son établissement financier.
- Des dispositions légales sont violées (par ex. la protection des données).

2 Introduction

2.1 Groupe cible et objet du document

Le présent scénario d'introduction a pour groupe cible principal les établissements financiers ainsi que les développeurs de logiciels bancaires. L'objet du présent document est de mettre à disposition du groupe cible précité une feuille de route complète de mise en œuvre qui accompagne étape par étape l'introduction réussie de la QR-facture. Outre des informations générales relatives à la QR-facture, le présent scénario comporte donc les contenus suivants:

- Vue d'ensemble présentant comment les cas d'utilisation actuels basés sur la procédure BV/BVR peuvent être transférés sur la QR-facture
- · Liste de contrôle des activités nécessaires
- · Scénarios de test
- · Modèle sections paiement

2.2 Introduction à la QR-facture

Les exigences réglementaires accrues relatives au trafic des paiements rendent nécessaire une adaptation du système, et notamment une révision de la gestion des données des messages de paiement. En outre, le trafic des paiements doit tenir compte de l'évolution numérique structurelle dans l'économie et la société, sans perdre de vue les groupes de personnes qui effectuent les paiements au guichet de poste et par voie postale.

La QR-facture remplace la multiplicité des bulletins de versement qui existe en Suisse, et contribue ainsi à accroître l'efficacité et à simplifier le trafic des paiements tout en permettant de faire face aux défis posés par la numérisation et la régulation.

La figure suivante présente sous forme schématique le processus de base dans le trafic des paiements suisse sur la base d'une QR-facture. Elle a pour objet de mettre en évidence les champs d'application harmonisés des différentes Implementation Guidelines et Business Rules:

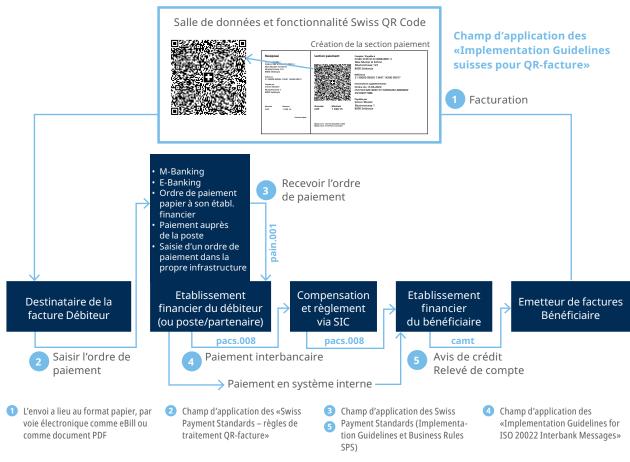


Illustration 1: processus de base dans le trafic des paiements suisse

Ce processus de base sert à l'établissement d'une compréhension de base et ne constitue pas une représentation exhaustive de toutes les configurations possibles. Il existe par ailleurs d'autres cas d'utilisation (par ex., le payeur et le débiteur sont différents; le débiteur est inconnu au moment de la création). Ce thème ne sera pas abordé plus avant ici. Le processus de base comporte les étapes suivantes: l'émetteur de factures génère une QR-facture avec section paiement et récépissé et l'envoie au destinataire de la facture. En règle générale, l'envoi a lieu au format papier, par voie électronique comme eBill ou comme document PDF. Le destinataire de la facture (qui est aussi le débiteur dans ce cas-ci) peut à présent déclencher le paiement par le biais de différents modes de paiement, par ex.:

- M-banking
- E-banking
- Ordre de paiement sur papier à l'établissement financier
- · Paiements au guichet de la poste (bureaux de poste et services postaux avec partenaire)
- Saisie de l'ordre de paiement au sein d'une infrastructure propre (logiciel ERP, par ex.)

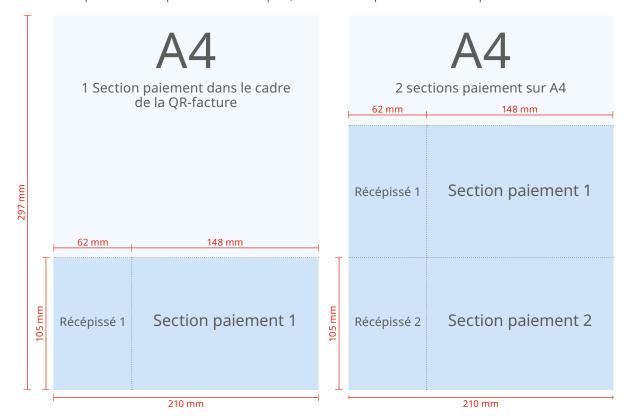
La gestion des données du Swiss QR Code sert alors d'aide au remplissage, de sorte qu'aucune saisie manuelle n'est nécessaire. Une saisie manuelle est aussi possible sur la base des indications textuelles. En plus des documents de référence indiqués au chapitre 1.2, qui contiennent les spécifications obligatoires pour la QR-facture, les moyens auxiliaires suivants sont également à disposition:

- Style Guide QR-facture (récapitulatif des prescriptions de présentation figurant dans Implementation Guidelines pour la QR-facture)
- Eléments graphiques (zones à coins noirs, croix suisse)
- · Mesures servant à éviter les erreurs
- Modèles de lettre pour l'information au client

Les documents sont disponibles sur www.PaymentStandards.CH.

2.2.1 Conception et forme de la QR-facture

La QR-facture peut être envoyée au format papier, par voie électronique comme eBill ou comme document PDF. La section paiement avec récépissé peut être placée dans la marge inférieure ou être imprimée sur une feuille complémentaire séparée. Si elle est à part, deux sections paiement trouvent place sur une feuille.



 $Illustration \ 2: représentation \ schématique \ d'une \ QR-facture \ avec section \ paiement \ intégrée/récépissé et \ avec section \ paiement/récépissé en \ annexe$

2.2.2 Les trois variantes de QR-facture

Veuillez noter qu'il existe en règle générale trois variantes de QR-facture:

- QR-facture avec QR-IBAN et référence QR (remplace le SBVR/BVRB orange)
- QR-facture avec IBAN, sans référence (remplace le BV rouge)
- QR-facture avec IBAN et Creditor Reference (nouveau)

Bulletin de versement orange (BVR) avec numéro de référence



QR-facture avec QR-IBAN

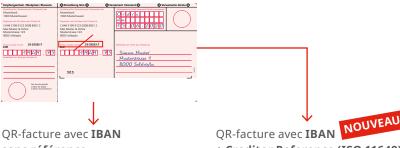
+ référence QR



Groupes cibles:

- Toute la clientèle entreprises
- **Toute** les associations
- Toute les clients privés

Bulletin de versement rouge (BV)



sans référence



Groupes cibles:

- Associations
- Clients privés

+ Creditor Reference (ISO 11649)



Groupes cibles:

- Toute la clientèle entreprises
- Toute les associations
- **Toute** les clients privés

Illustration 3: les variantes de la QR-facture

2.2.3 Remarques relatives à ISO 20022, SWIFT et SEPA

Le trafic des paiements suisse est entièrement passé à la norme ISO 20022 en 2018. La QR facture a été conçue de manière à s'harmoniser au mieux avec les recommandations correspondantes de l'industrie financière (Swiss Payment Standards). Quand une QR-facture est utilisée comme base pour un paiement inter-systèmes, c'est-à-dire en dehors du système SIC, certains points sont à prendre en compte.

SEPA

Une QR-facture peut être utilisée pour un paiement SEPA. Il convient de prendre en considération ce qui suit:

- La QR-facture autorise l'utilisation de la Creditor Reference (SCOR) conforme à la norme ISO 11649 habituelle dans l'espace SEPA. Il n'est néanmoins pas garanti que la QR-facture soit traitée comme paiement SEPA.
- Les conversions comportent toujours le risque de la troncature.

SWIFT

Une QR-facture peut être convertie en un message SWIFT TM (tableau de mappage, cf. aide-mémoire séparé). Il convient de prendre en considération ce qui suit:

- Les conversions comportent toujours le risque de la troncature.
- Les messages SWIFT TM ne connaissent pas de champ dédié pour les références. Celles-ci sont transférées dans le champ «Communication non structurée (Remittance Information)». Cette caractéristique peut entraîner des problèmes de traitement en cas d'utilisation d'un QR-IBAN, qui doit être impérativement fourni avec une référence QR.
- · Les règles pour la conversion du Swiss QR Code en un message TM101 ou TM103 sont consignées dans un aide-mémoire, qui est publié sur www.PaymentStandards.CH.

3 Groupes d'utilisateurs et cas d'utilisation

Ce chapitre contient une vue d'ensemble des principaux cas d'utilisation de la QR-facture pour l'utilisation en Suisse et au Liechtenstein, du point du vue du client. La représentation des groupes d'utilisateurs et leurs besoins en constituent la base. En considérant les cas d'utilisation, les utilisateurs de la QR-facture peuvent déterminer leur besoin personnel de tests et choisir les modèles appropriés qu'il leur faut.

Ce chapitre prenant le point de vue du client final et non pas celui des établissements financiers, les informations supplémentaires se trouvent dans le «<u>Scénario d'introduction pour émetteurs et destinataires de factures</u>».

4 Du BV/BVR à la QR-facture

Ce chapitre montre comment les applications actuelles de la procédure BV/BVR peuvent être transformées vers la QR-facture.

Remarques préalables:

- Les canaux habituels peuvent continuer à être utilisés avec la QR-facture (guichet de poste, ordre structuré à la banque, m-banking et e-banking, etc.).
- La logique de tarification pour les paiements au guichet de poste ne change pas. Cela signifie que PostFinance continue de facturer la banque du bénéficiaire du paiement. La PostFinance conclut pour ce faire le contrat «Traitement des frais de la QR-facture» avec chaque banque concernée. Chaque banque décide de manière indépendante si elle facture ces frais à ses clients et sous guelle forme.
- Pour l'utilisation de la procédure BVR, un contrat de participation BVR est requis. Du point de vue de l'émetteur ou du destinataire de la facture, la QR-facture peut, en règle générale, être utilisée sans convention contractuelle.

4.1 Le bulletin de versement orange devient une QR-facture avec QR-IBAN et référence QR

La référence BVR peut continuer à être utilisée telle quelle comme référence QR (mais ce n'est pas obligatoire). Dans ce cas, il est indispensable d'utiliser le QR-IBAN. Les numéros de compte propriétaires (numéro de compte postal, par ex.) ne peuvent plus être utilisés, ils doivent être également imprimés dans le format QR-IBAN.

La nécessité d'un numéro d'adhérent BVR disparaît. Pour éviter des traitements erronés, il est cependant conseillé pour la phase en parallèle de facture BVR et QR-facture de reprendre telles quelles les références BVR comme références QR (si elles existent).

Bulletin de versement orange (BVR) avec numéro de référence

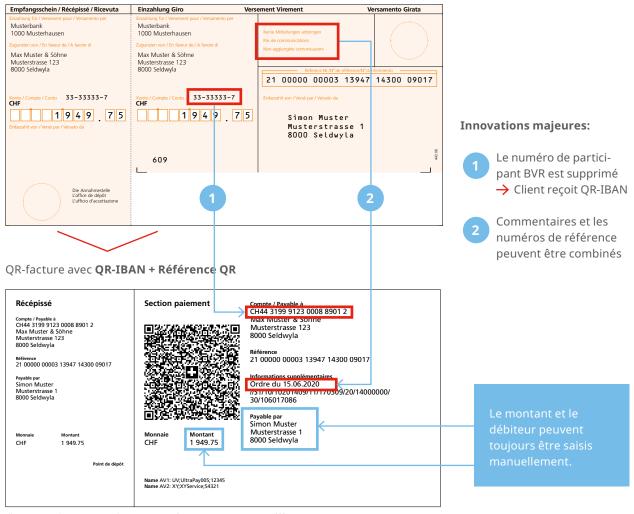


Illustration 4: le BVR orange devient une QR-facture avec QR-IBAN et référence QR

4.2 Le bulletin de versement rouge devient une QR-facture avec IBAN

La QR-facture remplace à l'identique le bulletin de versement rouge dans la variante «sans référence».

Bulletin de versement rouge (BV)

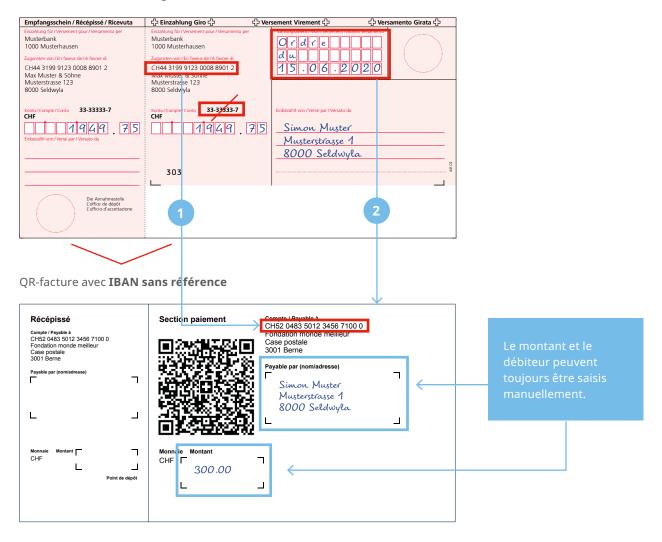


Illustration 5: le BV rouge devient une QR-facture avec IBAN sans référence

Innovations majeures:

- 1 Le compte postal de la banque ne s'applique plus → L'IBAN suffira à l'avenir
- Commentaires ne peuvent plus être complété à la main*

 → Ils peuvent être imprimés lors de la création
 - * Décision de la place financière suisse (> numérisation cohérente des modes de paiement)

4.3 Standard suisse pour les sections paiement avec référence

Utilisation jusqu'alors:

- · Création de factures en CHF et en EUR en Suisse.
- Après la réception du paiement, le numéro de référence est mis à disposition pour le rapprochement des créances en suspens.
- L'identification fiable du débiteur s'effectue au moyen du numéro de référence.

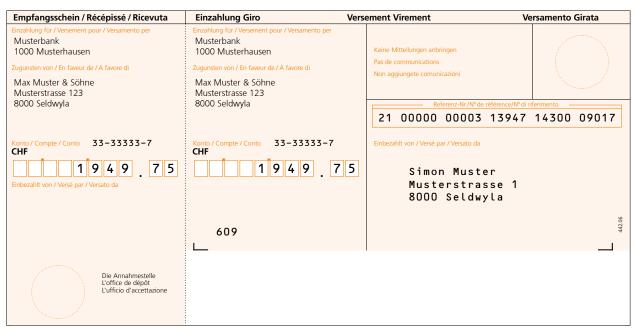


Illustration 6: modèle de bulletin de versement bancaire avec numéro de référence (BVRB)

Utilisation avec la QR-facture:

- Les factures peuvent être établies en CHF et en EUR.
- Outre la référence QR, le champ «Informations supplémentaires» peut être utilisé de manière optionnelle pour des informations non structurées ou des informations de facture.
- La QR-facture permet l'utilisation de «procédures alternatives» (eBill, par ex.).
- Après la réception du paiement, le numéro de référence est mis à disposition de l'émetteur de facture pour le rapprochement des créances en suspens.
- Celui-ci peut être identifié de manière fiable au moyen du numéro de référence et/ou des informations relatives au payeur ou au débiteur final.

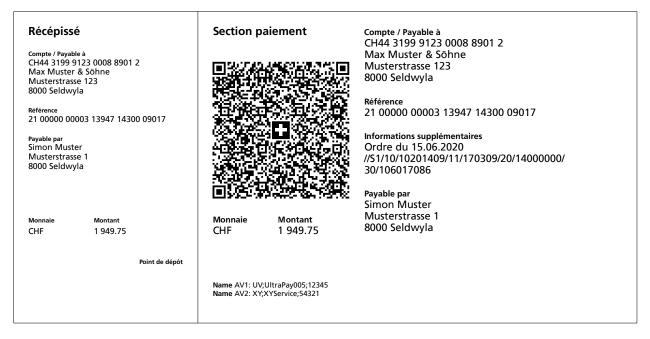


Illustration 7: modèle de section paiement avec référence QR et informations supplémentaires

4.4 Standard pour section paiement avec Creditor Reference (ISO 11649)

Utilisation jusqu'alors:

La Creditor Reference selon la norme ISO 11649 ne peut pas être utilisée pour la facturation avec des bulletins de versement orange (BVR) ou rouge (BV).

Utilisation avec la QR-facture:

Les factures peuvent être établies en CHF et en EUR. Outre la Creditor Reference (SCOR), le champ «Informations supplémentaires» peut être utilisé de manière optionnelle pour des informations non structurées ou des informations de facture.

Après la réception du paiement, le numéro de référence est mis à disposition de l'émetteur de facture pour le rapprochement des créances en suspens. Celui-ci peut être identifié de manière fiable au moyen des informations relatives au payeur ou au débiteur final.

Récépissé

Compte / Payable à CH58 0079 1123 0008 8901 2 Max Muster & Söhne Musterstrasse 123 8000 Seldwyla

Référence RF18 5390 0754 7034

Payable par Simon Muster Musterstrasse 1 8000 Seldwyla

Monnaie CHF

Point de dépôt

1 949.75

Section paiement



Monnaie Montant CHF 1 949.75 Compte / Payable à CH58 0079 1123 0008 8901 2 Max Muster & Söhne Musterstrasse 123 8000 Seldwyla

Référence RF18 5390 0754 7034

Informations supplémentaires //51/10/10201409/11/170309/20/14000000/30/106017086/31/210122

Payable par Simon Muster Musterstrasse 1 8000 Seldwyla

Name AV1: UV;UltraPay005;12345 Name AV2: XY;XYService;54321

Illustration 8: modèle de section paiement avec Creditor Reference et informations supplémentaires

4.5 Standard pour les sections paiement sans référence

Utilisation jusqu'alors:

Création de factures et débit de créances en CHF et en EUR en Suisse. Après la réception du paiement, l'aperçu des crédits s'effectue par voie électronique ou sur papier. En cas de paiements au guichet (guichet de poste, par ex.), un avis de crédit est généralement établi sous la forme d'une VEC-B (avis de comptabilisation avec image du justificatif).

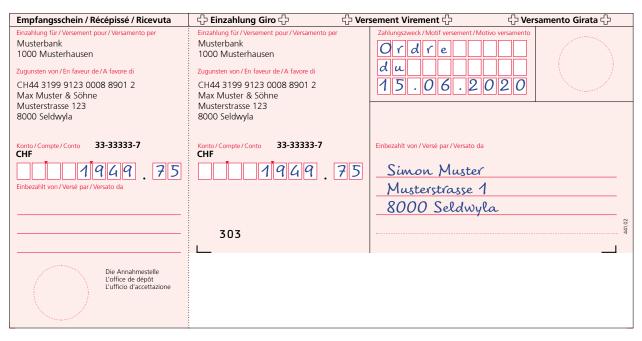


Illustration 9: modèle de bulletin de versement rouge (BV)

Utilisation avec la QR-facture:

Les factures peuvent être établies en CHF et en EUR. Après la réception du paiement, l'aperçu des crédits s'effectue par voie électronique ou sur papier. La nécessité d'une image du justificatif disparaît, les «Informations complémentaires», y compris les communications non structurées, existant également dans un format numérique.



Illustration 10: modèle de section paiement sans référence

4.6 Utilisation de références, motif de versement et informations supplémentaires

Utilisation jusqu'alors:

Pour le bulletin de versement rouge (BV), le champ «Motif versement» peut être utilisé pour des informations réciproques (émetteur de facture/débiteur).

Pour le bulletin de versement orange (BVR), le numéro de référence à 27 chiffres peut être utilisé pour la facturation et le rapprochement des créances en suspens.

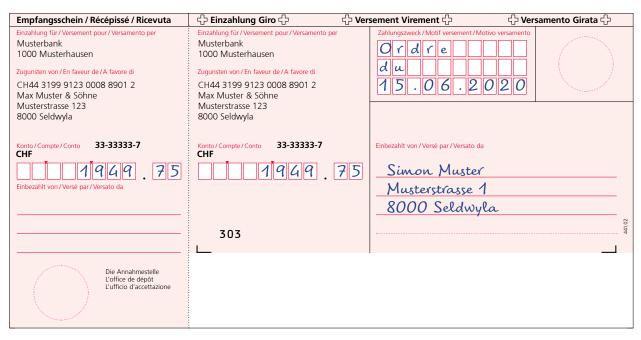


Illustration 11: modèle de BV avec communication

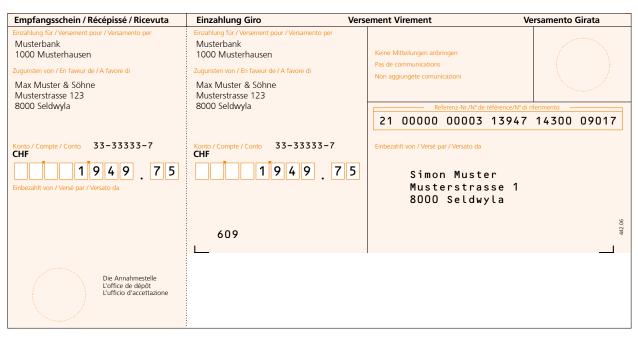


Illustration 12: modèle de BVR avec référence BVR

Utilisation avec la QR-facture:

Références

Pour les paiements avec référence structurée, les deux types de références suivants peuvent être utilisés:

- Référence QR (remplacement à l'identique du numéro de référence BVR)
- Creditor Reference conformément à la norme ISO 11649.

Informations complémentaires

Le deuxième élément «Informations supplémentaires», composé de «**Communication non structurée**» et de «**Informations de facture**», peut être utilisé pour toutes les variantes de la QR-facture – à savoir, les communications et numéros de références peuvent être combinés dans une QR-facture.

Les informations non structurées peuvent être utilisées pour indiquer un motif de versement ou pour des informations complémentaires pour des paiements avec référence structurée. Les communications ne peuvent plus être complétées à la main par les débiteurs. Ces informations écrites à la main ne peuvent pas être traitées numériquement et iraient à l'encontre des efforts faits en vue d'une amélioration de l'automatisation. Les informations de facture contiennent des informations codées pour l'enregistrement automatisé du paiement auprès du destinataire de la facture. Les données ne sont pas transmises avec le paiement.

Récépissé

Compte / Payable à CH44 3199 9123 0008 8901 2 Max Muster & Söhne Musterstrasse 123 8000 Seldwyla

Référence 21 00000 00003 13947 14300 09017

Payable par Simon Muster Musterstrasse 1 8000 Seldwyla

Monnaie Montant
CHF 1 949.75

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie CHF Montant 1 949.75 Compte / Payable à CH44 3199 9123 0008 8901 2 Max Muster & Söhne

Musterstrasse 123 8000 Seldwyla

Référence 21 00000 00003 13947 14300 09017

Informations supplémentaires Ordre du 15.06.2020 //S1/10/10201409/11/170309/20/14000000/ 30/106017086

Payable par Simon Muster Musterstrasse 1 8000 Seldwyla

Name AV1: UV;UltraPay005;12345 Name AV2: XY;XYService;54321

Illustration 13: modèle de section paiement avec référence QR et informations supplémentaires

4.7 Saisie du montant et/ou de l'adresse par le débiteur

Utilisation jusqu'alors:

Pour le bulletin de versement rouge (BV), les indications relatives au montant et au débiteur peuvent être complétées ultérieurement à la main par le destinataire de la facture.

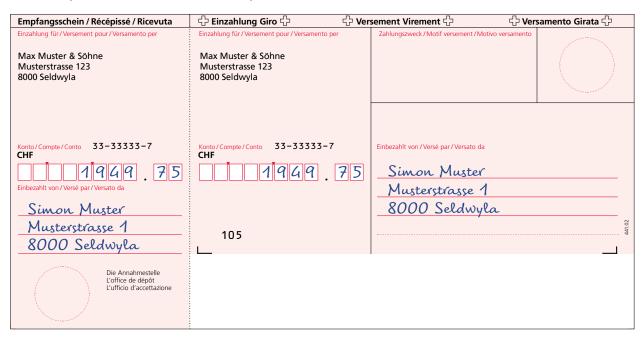


Illustration 14: modèle de bulletin de versement (BV) avec montant et adresse

Utilisation avec la QR-facture:

La QR-facture offre également cette possibilité. Dans les cas où ces ajouts ne sont pas reconnus automatiquement par les scanners, ils doivent être complétés manuellement lors de la transmission de l'ordre, avant de pouvoir déclencher le paiement. Pour la saisie manuelle de l'adresse, des champs avec des zones à coins noirs peuvent être imprimés à la place d'un texte, à l'intérieur desquels le débiteur peut ajouter des informations complémentaires. Les éléments graphiques (zones à coins noirs et autres) sont disponibles dans le centre de téléchargement sous www.PaymentStandards.CH.

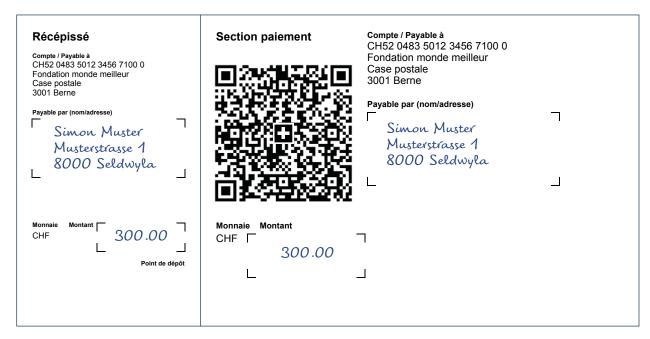


Illustration 15: modèle de section paiement avec ajout manuscrit du montant et de l'adresse

4.8 Ajouts manuels d'informations par l'émetteur de factures

Utilisation jusqu'alors:

Les émetteurs de factures, qui utilisent les bulletins de versement rouges pré-imprimés, peuvent faire des ajouts manuels dans le champ «Motif versement» (un numéro de facture, par exemple).

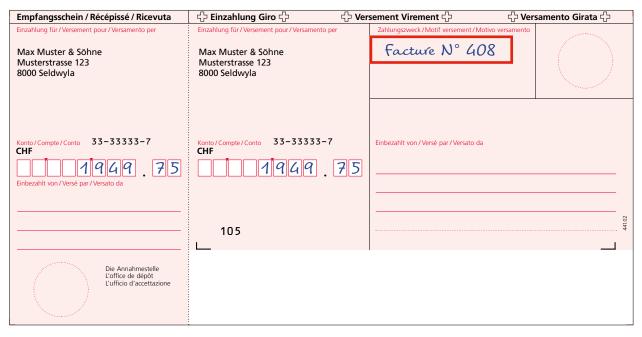


Illustration 16: modèle de bulletin de versement (BV) avec communication ajoutée ultérieurement

Utilisation avec la QR-facture:

Les communications écrites à la main (dans le champ «Informations supplémentaires») ne sont pas autorisées dans la QR-facture. Elles doivent être pré-imprimées et intégrées dans l'espace de données du Swiss QR Code. Les sections paiement avec communications pré-imprimées, tels que les numéros de facture, peuvent, en fonction de l'offre, être obtenus auprès de l'établissement financier qui gère le compte ou être imprimé soi-même.

Il est néanmoins possible de saisir / de modifier des communications si la saisie de l'ordre est effectuée par voie électronique. Dans ce cas, les informations sont disponibles au format numérique et peuvent être traitées directement.



Illustration 17: modèle de QR-facture avec communication

4.9 Champs de sélection pour l'ajout manuel dans le champ «Motif versement»

Utilisation jusqu'alors:

Les émetteurs de factures et les organisations caritatives peuvent désormais proposer des champs de sélection dans le champ «Motif versement» pour les ajouts manuels (pour spécifier un motif de don, par ex.).

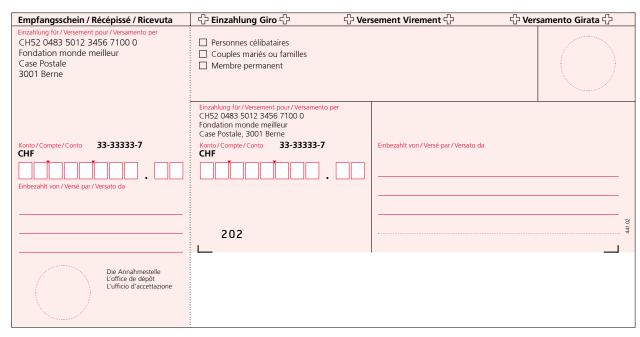


Illustration 18: modèle de bulletin de versement (BV) avec champs de sélection

Utilisation avec la QR-facture:

Le débiteur ne peut faire d'ajouts manuels ultérieurs dans le champ «Informations supplémentaires» sur la section paiement. L'impression et l'envoi de plusieurs sections paiement explicites sont donc nécessaires pour l'identification explicite du motif de versement par l'émetteur de facture.

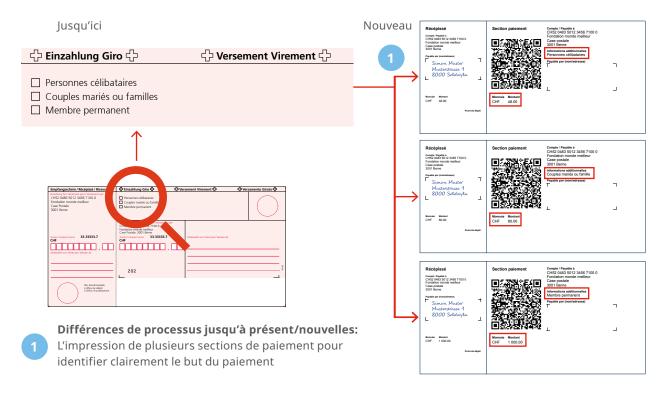


Illustration 19: modèle d'appel aux dons/envoi non adressé avec plusieurs sections paiement

4.10 Représentation de plusieurs options de dons au-dessus du bulletin de versement ou de la section paiement

Utilisation jusqu'alors:

Emetteurs de factures ou organisations caritatives qui proposent des champs de sélection au-dessus du bulletin de versement rouge (BV) pour, par exemple, spécifier un motif de don. Le débiteur peut compléter à la main l'utilisation prévue dans le champ «Motif versement» et le montant de la facture ou du don dans le champ «Montant».

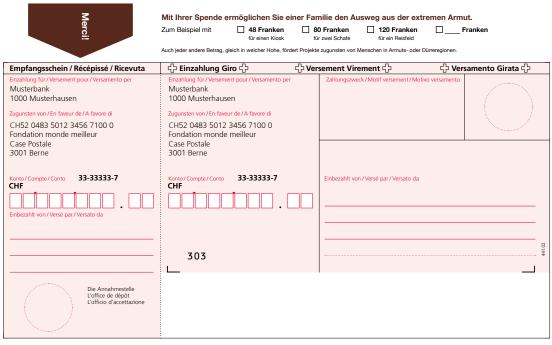


Illustration 20: modèle de bulletin de versement (BV) Appel aux dons/envoi non adressé

Utilisation avec la QR-facture:

Le débiteur peut encore ajouter le montant à la main dans la section paiement. Le débiteur ne peut pas effectuer d'ajouts manuels ultérieurs dans le champ «Informations supplémentaires». Pour une identification explicite du motif de versement, plusieurs sections paiement explicites par variante peuvent être mises à disposition du payeur. L'identification de l'utilisation prévue du don/paiement peut aussi se faire par le biais du montant versé.

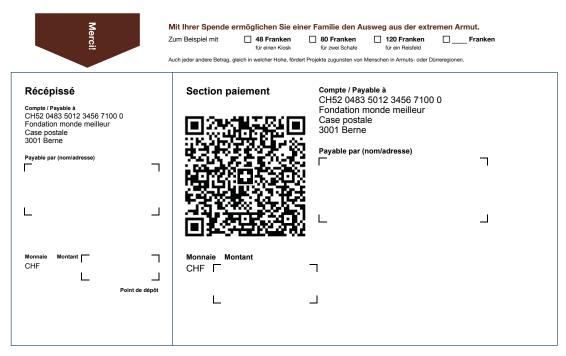


Illustration 21: modèle de QR-facture d'appel aux dons avec différentes options de dons

4.11 Facture «NE PAS UTILISER POUR LE PAIEMENT»

Utilisation jusqu'alors:

Dans certains cas particuliers, les bulletins de versement rouges sont uniquement utilisés dans le but de transmettre un avis et ne doivent pas être utilisés pour effectuer un paiement.

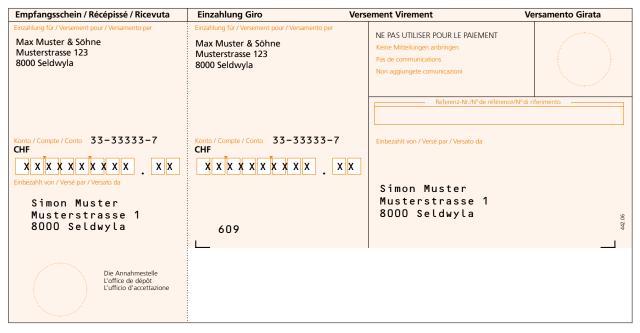


Illustration 22: modèle BVR «NE PAS UTILISER POUR LE PAIEMENT»

Utilisation avec la QR-facture:

Ce cas d'utilisation peut également être illustré par une QR-facture. Un montant de 0,00 CHF/EUR doit être saisi dans le champ de communication à côté de la remarque «NE PAS UTILISER POUR LE PAIEMENT». La présence du montant garantit qu'aucun paiement ne puisse être déclenché dans le cas d'une conversion en eBill («procédé alternatif») et que le client eBill reçoive uniquement un avis.

Les spécifications pour l'établissement de QR-factures correspondantes sont consignées dans un aide-mémoire, qui est publié sur <u>www.PaymentStandards.CH</u>.

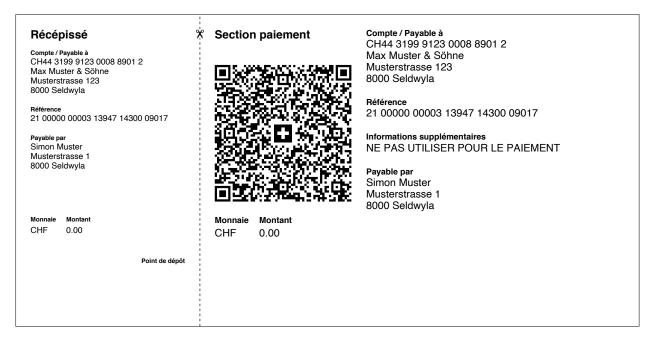


Illustration 23: modèle de QR-facture «NE PAS UTILISER POUR LE PAIEMENT»

5 Liste de contrôle des champs d'action

Ce chapitre vous fournit un aperçu des activités requises que vous devez prendre en compte pour l'introduction réussie de la QR-facture.

5.1 Principes

Champ d'action	Action requise	Variantes	
Contrats	Conclure un contrat avec PostFinance pour les frais de guichet	 Contrat «Traitement des frais de la QR-facture» pour le traitement des sections paiement au guichet de poste, y compris la facturation des frais selon la liste de prix de PostFinance 	
	Adapter les accords contractuels clients	CGV, conditions de paiement ou convention relative au produit	
Assistance à la clientèle	Adapter le concept d'assistance	• 1er, 2e et 3e niveau (demandes par téléphone et en ligne)	
Documentation	Créer des documentations sur les produits	Manuels internes Informations client	
Formulaires	Adaptation du processus pour émettre des ordres de paiement structurés	Ordres de paiement structurés	
	Adapter le formulaire de commande	Formulaires pour sections paiement pré-imprimés	

Tableau 3: liste de contrôle «Principes»

5.2 Action requise pour le client en tant qu'émetteur de factures

Champ d'action	Action requise	Variantes
Déterminer l'offre de produits pour la QR-facture	Création de QR-factures avec section paiement intégrée	 Création par le client avec développement propre Création par le client avec logiciel standard Création à partir des plateformes bancaires, telles que e-banking, par ex. Création à partir des plateformes de fournisseurs tiers
	Variantes pour la remise de sections paiement pré-imprimées	 Section paiement avec QR-IBAN et référence QR Section paiement avec IBAN et Creditor Reference Section paiement avec IBAN, sans référence
	Création/adaptation du canal de commande (QR-facture/ section paiement)	 Commande en ligne/téléphonique/par écrit/visite client Libre-service: en ligne
	Impression du justificatif	• Homologation/test de fonctionnement des sections paiement
	Adapter le type de comptabilisa- tion des réceptions de paiement	Ecriture individuelle Ecriture groupée
	Proposer une période de comptabilisation des réceptions de paiement (en particulier la possibilité d'écritures groupées)	 1 fois par jour Plusieurs fois par jour
	Reporting client, canaux	PapierElectronique
	Envoi de documents papier	 Avis de crédit avec détails Avis de crédit groupés comptabilisés individuellement Avis de crédit groupés comptabilisés globalement avec détails Avis de crédit groupé comptabilisé globalement sans détails Relevé bancaire (texte d'écriture)

Champ d'action	Action requise	Variantes
Déterminer l'offre de produits pour la QR-facture	Envoi de documents électroniques	camt.053camt.054 BVRcamt.054TM940EBICS
	Reporting périodicité	• continu ou 1 à n fois par jour
Gestion de con- trats/conditions de participation	Définir les conditions de participation	Utilisation/attribution du QR-IBAN
Prix	Offre de la banque	Prix pour sections paiement pré-impriméesPrix d'entrée
Passage/ migration d'un émetteur de factures	Passage de clients externes ayant les besoins suivants: • Impression avec un logiciel standard • BVR orange pré-imprimé • BV rouge pré-imprimé Passage de clients internes ayant les besoins suivants: • Epargne prévoyance 3 • Hypothèques	 Conseil eBill comme alternative Calcul/attribution QR-IBAN Passage du BVR orange à la section paiement avec référence Passage du BV rouge à la section paiement avec communication Avis sur papier (nouveau ou adapté) Passage aux communications camt
Communications/ informations client	Créer et publier des documentations	 Informations sur le produit Instructions relatives au produit Conventions relatives au produit, conditions de vente Recueil de questions fréquemment posées (FAQ) Recommandations pour les clients professionnels avec solutions informatiques Spécifications bancaires pour clients avec solutions informatiques Utiliser les spécifications et aide-mémoires de SIX pour la QR-facture (Implementation Guidelines pour QR-facture, par ex.) Utiliser les outils de SIX pour la QR-facture (modèle de lettre «Annexe pour factures», par ex.)

Tableau 4: liste de contrôle «Client en tant qu'émetteur de factures»

5.3 Action requise pour le client en tant que destinataire de factures

Vos clients doivent s'attendre à recevoir des QR-factures de la part de vos fournisseurs à partir du jour de lancement (30 juin 2020) et être en mesure de les payer.

Champ d'action	Action requise	Variantes
Saisie de l'ordre Paiements	Proposer des solutions logicielles pour ordres uniques ou permanents électroniques	 Solutions passerelles (Gateway) E-banking M-banking SWIFT-Net Services EBICS eBill
	Proposer des solutions logicielles pour ordres uniques ou permanents sur papier	 Ordre de paiement non structuré Ordre de paiement structuré
Garantie de la communication/ l'information Créer et publier des documentations		 Recueil de questions fréquemment posées (FAQ) Spécifications bancaires pour clients avec solutions informatiques Utiliser les spécifications et aide-mémoires de SIX pour la QR-facture (Implementation Guidelines pour QR-facture, par ex.) Utiliser les outils de SIX pour la QR-facture (modèle de lettre «Annexe pour factures», par ex.)

Tableau 5: liste de contrôle «Client en tant que destinataire de factures»

Adapter les applications et les systèmes

Champ d'action	Action requise
Données de base	 Génération du QR-IBAN à partir des données de base Gestion des enregistrements de données pour QR-IBAN Mise en liaison du QR-IBAN avec le compte client Mise en liaison du QR-IBAN avec l'activité correspondante
Commandes de formulaires	 Masques de saisie pour la commande de sections paiement Impression de sections paiement conformément aux Implementation Guidelines suisses pour QR-facture
Ecran de vente (saisie manuelle par des unités du front ou opération)	 Mise à disposition de masques de saisie pour la saisie manuelle de sections paiement Mise à disposition de dispositifs de lecture de justificatifs (similaires aux dispositifs BVR actuels) Traitement des sections paiement avec référence et sections paiement avec communication non structurée S'assurer de la cohérence des processus et des données
M-banking & e-banking	 Détection, validation et extraction des données dans le Swiss QR Code lors du scannage Mise à disposition de masques pour la saisie manuelle S'assurer de l'adaptation des modèles de paiement et des bases de données de bénéficiaires finaux Adaptation du reporting client Transmission de toutes les informations pertinentes ou des données dans la gestion des données du Swiss QR Code à la banque du bénéficiaire Confirmation du bénéficiaire
Filtre de sanction	Contrôle des champs suivants: Debtor Ultimate Debtor Creditor Ultimate Creditor (Future Use) Communication non structurée
Logiciel pour émetteur de factures interne	Impression de QR-factures conformément aux Implementation Guidelines suisses pour QR-facture
Logiciel pour payeurs internes	 Dispositifs de lecture en mesure de lire le Swiss QR Code Mise à disposition de masques de saisie pour la saisie manuelle de sections paiement avec référence et sections paiement avec communication non structurée
Marché chemin d'accès	 Transmission de message entrée et sortie SIC Transmission de message entrée et sortie euroSIC Transmission de message entrée et sortie SWIFT
Reporting client	 Création camt.054 pour QR-IBAN avec référence Création camt.054 pour QR-IBAN avec référence et bulletins de versement oranges Création camt.054 pour IBAN avec référence / sans référence ou mixte Création camt.* pour débit Impression et envoi d'avis physiques: Ecriture individuelle avec communication non structurée Ecriture groupée avec communication non structurée Avis de crédit groupé – comptabilisé individuellement – avec détails Avis de crédit groupé – comptabilisé globalement – avec détails Avis de crédit groupé – comptabilisé globalement – sans détails Relevé bancaire (texte d'écriture) EBICS SWIFT
Système d'archivage	 Adaptation des métadonnées Archivage de nouvelles archives

Tableau 6: liste de contrôle «Applications et systèmes»

5.5 Préparation et exécution de tests

Champ d'action	Action requise	Variantes	
Facturation	Impression de QR-factures	 QR-facture avec une section paiement intégrée dans une QR-facture au format papier QR-facture en annexe à une QR-facture au format papier 	
	Impression de sections paiement	 Impression avec logiciel standard sur support perforé Impression avec établissement financier – interne – application 	
Ordres de paiement en version papier	Scannage (par soi-même ou par des tiers)	 Lecture du Swiss QR Code conformément aux règles de traitement pour QR-facture Mise en concordance des données lors du scannage du Swiss QR Code par rapport à la partie visible conformément aux règles de traitement (document entier) pour la QR-facture 	
	Traitement ultérieur manuel	Traitement ultérieur manuel conformément aux règles de traitement pour la QR-facture	
Ordres de paiement électroniques	Scanning (par soi-même ou par des tiers)	 Lecture du Swiss QR Code conformément aux règles de traitement pour QR-facture Mise en concordance des données lors du scannage du Swiss QR Code par rapport à la partie visible conformément au Business Rules pour la QR-facture 	
	Traitement ultérieur manuel	• Traitement ultérieur manuel conformément aux Business Rules pour la QR-facture	
	Mappage et téléchargement (pain.001)	E-bankingPayment Connectivity Services	
Plateforme de test ISO propre à la banque	Simulation de messages de la banque au client	Types de messages: camt.052 camt.053 camt.054	
		 Entrées avec référence QR (ancienne référence BVR): Ecriture individuelle avec référence QR Ecriture individuelle avec référence QR avec informations complémentaires Ecriture groupée avec référence QR Ecriture groupée avec référence QR avec information complémentaire 	
		Entrées avec communication non structurée: • Ecriture individuelle avec communication non structurée • Ecriture groupée avec communication non structurée Ecritures individuelles et groupées des paiements de QR-factures avec camt.*	

Tableau 7: liste de contrôle «Applications et systèmes»

5.6 Activités dans le cadre de la phase transitoire

Champ d'action	Action requise
Durée	 Déterminer la date de début de remise des QR-factures Déterminer la date de fin des bulletins de versement oranges et rouges (après communication de la date d'arrêt des justificatifs par PostFinance)
Traitement parallèle	A partir de l'introduction sur le marché de la QR-facture, la section paiement avec Swiss QR Code doit pouvoir être traitée en plus des bulletins de versement rouges et oranges.
Avis	 Date de départ des avis par camt.054 Avis BVR orange dans camt.054 ou section paiement avec référence avec camt.054 Date de fin de l'enregistrement du crédit BVR type 3 (fichier V11) Date de fin VEC-B

Tableau 8: liste de contrôle «Phase transitoire»

5.7 Organisation de formations

Champ d'action	Action requise	Variantes
Thèmes principaux	Transmettre les principes de base relatifs à la QR-facture	 Qu'est-ce qui change concrètement? Qu'est-ce qui est nouveau? Qui est concerné?
	Montrer l'intérêt de la QR-facture	Pour les émetteurs des facturesPour les destinataires des factures
	Défis liés au passage	 Pour le client en tant qu'émetteur de factures (avec des Uses Cases qui ne sont parfois plus couverts) Pour le client en tant que destinataire de factures Pour l'établissement financier (assistance pour d'éventuelles solutions de rechange)
	Structurer la formation et la formation continue	 Besoin en formation Développement de la formation Planification de la formation Type d'activités de formation Attestation et contrôle
	Outils	 Quels sont les outils mis à disposition des personnes concernées? Liste de contrôle pour le concept de formation et de formation continue
	Définir les contenus didactiques	 Clarification de l'étendue de la formation Mise en évidence des besoins en formation Détermination de la méthode de formation Création des documents de formation
Besoin en formation et en formation continue selon les parties	Unités de vente / unités du front / unités d'assistance	 Formation des conseillers clientèle Réponse aux questions des clients / FAQ Création de courriers clients Création de documents pour les visites clients Commandes de formulaires
prenantes internes	Backoffice/Operations	 Formation et formation continue des collaborateurs du backoffice Migration de clients, qui impriment eux-mêmes des BVR Gestion de contrats / conditions de participation pour la QR-facture Assistance pour les conseillers clientèle et les clients Adaptation des descriptions de processus Adaptation des instructions de travail Adaptation des manuels
Matériel didactique et moyens	Mettre à disposition le matériel didactique	 Module 1: connaissances de base sur la QR-facture Module 1+n: approfondissement des connaissances sur la QR-facture
auxiliaires	Mettre à disposition les moyens auxiliaires	 Moyens auxiliaires et instructions de SIX sur www.PaymentStandards.CH

Tableau 9: liste de contrôle «Formations»

6 Scénarios de test tout au long de la procédure

Les scénarios de test décrits dans ce chapitre s'orientent le long de la chaîne de procédure dans le trafic des paiements suisses, comme représenté au chapitre 2.2. Elle tient également compte de la comptabilité débiteurs ou créditeurs sur support informatique. Dans la description des scénarios de test, le présent document prend uniquement en compte les thèmes qui sont pertinents pour le groupe cible de ce scénario d'introduction. Les autres thèmes (gris, en italique) seront traités dans la version destinée aux émetteurs et destinataires de factures. La structure est identique afin de faciliter la comparaison des deux documents.

Dans cette partie-ci du scénario d'introduction, les sous-chapitres sont divisés comme suit:

Cha- pitre	Etape de processus	Objets de test	Parties prenantes concernées
6.1	Ouverture de poste débiteur	 Lors de l'utilisation d'une solution logicielle, un nouveau poste est ouvert et, si besoin est, la création d'une QR-facture est lancée en même temps 	Emetteur de factures Fournisseur de logiciel
6.2	Création d'une QR-facture ou d'une section paiement	 Positionnement de la section paiement dans la QR-facture Respect des prescriptions de présentation pour le Swiss QR Code, la section paiement et le récépissé Respect des prescriptions pour le schéma de données du Swiss QR Code, de la section paiement et du récépissé Correspondance des données dans le Swiss QR Code avec le texte dans la partie visible Correspondance des données entre le poste débiteur et la QR-facture (la référence en particulier) 	 Emetteur de factures Fournisseur de logiciel Prestataire de services (fournisseur d'un outil QR basé sur navigateur Web ou établissement financier, par ex.)
6.3	Impression et envoi de la QR-facture sur papier ou au format PDF	 Respect des prescriptions de présentation (du point de vue des dimensions) Utilisation de papier perforé Vérification de la qualité d'impression (aptitude à la numérisation) Ordre d'impression à l'imprimerie (standard d'impression XML) Commande de justificatifs auprès de l'établissement financier 	 Emetteur de factures Imprimerie Prestataire de services (partenaire réseau, par ex.)
6.4	Ouverture d'un poste créditeur	• Lors de l'utilisation d'une solution logicielle, le destinataire de facture ouvre un nouveau poste	Destinataire de facturesFournisseur de logiciel
6.5	Transmission d'un ordre de paiement	 Transmission d'un ordre au guichet de poste Transmission d'un ordre physique à l'établissement financier Saisie dans l'application m-banking Saisie dans l'application e-banking Transmission d'un ordre via d'autres canaux (EBICS, par ex.) Transmission d'un ordre à un partenaire réseau via une interface 	Destinataire de facturesPoste
6.6	Conversion de la QR-facture	 Réception par un partenaire réseau via une interface, conversion dans une procédure alternative (eBill, par ex.) et livraison au fournisseur de la procédure alternative. Après la conversion, il ne s'agit plus d'un paiement de QR-facture 	Emetteurs de facturesPartenaire réseauAutres fournisseurs de procédures alternatives
6.7	Réception d'un ordre de paiement	 Scannage et saisie d'une QR-facture au guichet de poste Scannage et saisie physique à la banque (au guichet ou dans le traitement central) Réception via l'application m-banking de la banque principale (à partir du document papier ou du PDF) Réception dans l'application e-banking de la banque principale (à partir du document papier ou du PDF) Réception via l'interface électronique (logiciel ERP, par ex.) Exécution des contrôles de conformité (Compliance) 	Poste Etablissement financier du débiteur

Cha- pitre	Etape de processus	Objets de test	Parties prenantes concernées
6.7	Réception d'un ordre de paiement	 Réception par un partenaire réseau et transfert comme paiement de QR-facture (si aucune conversion dans une procédure alternative) Conversion de l'ordre de paiement (schéma de données de QR-facture dans pain.001) Archivage de l'ordre 	
6.8	Settlement In-House ou interbancaire	 Paiement In-House Paiement interbancaire (pacs.008) via le système SIC 	 Etablissement financier du débiteur SIX Interbank Clearing
6.9	Avis du débit sur le compte client	 Transmission complète des données au client comme avis individuel physique ou électronique Transmission complète des données au client comme avis groupé physique ou électronique Représentation des débits sur le relevé de compte 	Etablissement financier du débiteur
6.10	Fermeture du poste créditeur	 Rapprochement automatique des écritures comptables au moyen du numéro de référence dans le logiciel ERP ou un logiciel propre Rapprochement manuel des écritures comptables si aucune solution informatique n'est utilisée Traitement correct des informations de l'émetteur de factures 	Destinataire de factures Fournisseur de logiciel
6.11	Paiement reçu	 Réception pacs.008 avec IBAN ou QR-IBAN Crédit sur le compte client (montant exact, devise, autres informations du paiement) Comptabilisation individuelle de l'ordre de paiement ou comptabilisation groupée selon la norme des critères groupés des IG camt 	Etablissement financier du bénéficiaire du paiement
6.12	Avis du crédit sur le compte client	 Transmission complète des données au client comme avis individuel physique ou électronique Transmission complète des données au client comme avis groupé physique ou électronique Représentation des crédits sur le relevé de compte 	Etablissement financier du bénéficiaire du paiement
6.13	Fermeture du poste débiteur	 Rapprochement automatique des écritures comptables au moyen du numéro de référence dans le logiciel ERP ou un logiciel propre Rapprochement manuel des écritures comptables si aucune solution informatique n'est utilisée 	Emetteur de factures Fournisseur de logiciel

Tableau 10: descriptions de scénarios de test tout au long du processus de paiement

Outils

- Contrôle de la présentation au moyen de la **feuille de trame** (voir Style Guide, p. 24)
- Contrôle du Swiss QR Code au moyen du **portail de validation**
- Contrôle pain.001 après la création de l'ordre de paiement au moyen du **portail de validation Swiss Payment Standards**
- Liste du logiciel ERP qui est en mesure de traiter les QR-factures: «**Readiness des versions de logiciel** dans pain.001»

Nous vous conseillons, au début de vos activités, d'identifier les étapes de la procédure et les objets de test qui sont pertinents pour vous et de déterminer à partir de ceux-ci votre besoin personnel de tests.

6.1 Ouverture de poste débiteur

Ce thème ne fait pas partie de ce scénario de test et est uniquement évoqué pour avoir une vue d'ensemble complète du processus de paiement. Il fait partie du scénario d'introduction destiné aux émetteurs et destinataires de factures.

6.2 Création d'une QR-facture ou d'une section paiement

Ce thème ne fait pas partie de ce scénario de test et est uniquement évoqué pour avoir une vue d'ensemble complète du processus de paiement. Il fait partie du scénario d'introduction destiné aux émetteurs et destinataires de factures.

6.3 Impression et envoi de la QR-facture sur papier ou au format PDF

Ce thème ne fait pas partie de ce scénario de test et est uniquement évoqué pour avoir une vue d'ensemble complète du processus de paiement. Il fait partie du scénario d'introduction destiné aux émetteurs et destinataires de factures.

6.4 Ouverture d'un poste créditeur

Ce thème ne fait pas partie de ce scénario de test et est uniquement évoqué pour avoir une vue d'ensemble complète du processus de paiement. Il fait partie du scénario d'introduction destiné aux émetteurs et destinataires de factures.

6.5 Saisie d'un ordre de paiement

Ce thème ne fait pas partie de ce scénario de test et est uniquement évoqué pour avoir une vue d'ensemble complète du processus de paiement. Il fait partie du scénario d'introduction destiné aux émetteurs et destinataires de factures.

6.6 Conversion d'un ordre de paiement par des partenaires réseau

Ce thème ne fait pas partie de ce scénario de test et est uniquement évoqué pour avoir une vue d'ensemble complète du processus de paiement. Il fait partie du scénario d'introduction destiné aux émetteurs et destinataires de factures.

6.7 Réception d'un ordre de paiement

N°	Description du scénario de test	Etapes du test	Résultat attendu	Modèle (chapitre 7)
6.7A	Réception d'un ordre unique non structuré au guichet de banque	 Détacher les sections paiement de la QR-facture et du récépissé Lire les sections paiement avec un scanner Valider le pain.001 dans le portail de validation Vous pouvez utiliser pour cela les sections paiement créées au chapitre 6.2 	 Les bords de découpe des sections paiement sont nets, de sorte qu'un scannage automatique est possible Les sections paiement, dans lesquelles le montant et/ou le débiteur ont été inscrits manuellement, ont été lues correctement Les données saisies correspondent aux indications dans la partie visible de la section paiement 	Applicable à tous les modèles
6.7B	Réception d'un ordre groupé structuré	 Lire les sections paiement avec un scanner Valider le pain.001 dans le portail de validation Vous pouvez utiliser pour cela les sections paiement créées au chapitre 6.2 	 Les bords de découpe de toutes les sections paiement sont nets, de sorte qu'un scannage automatique est possible Le montant total inscrit sur la feuille de couverture correspond à la somme des justificatifs scannés Les sections paiement, dans lesquelles le montant et/ou le débiteur ont été inscrits manuellement, ont été lues correctement Les données saisies correspondent aux indications dans la partie visible de la section paiement 	Applicable à tous les modèles

N°	Description du scénario de test	Etapes du test	Résultat attendu	Modèle (chapitre 7)
6.7C	Paiements au guichet de poste	 Transmission d'un ordre au guichet de poste en faveur d'un client de PostFinance ou d'une banque tierce Valider le pain.001 dans le portail de validation Vous pouvez utiliser pour cela les sections paiement créées au chapitre 6.2 	 Réception correcte de l'ordre au guichet de poste Les frais de guichet de poste ont été calculés correctement par PostFinance 	Applicable à tous les modèles
6.7D	Saisie de paiement avec m-banking	 Le client scanne le Swiss QR Code avec la caméra du smartphone ou un autre appareil approprié pour la saisie de paiement dans l'application m-banking Valider le pain.001 dans le portail de validation Vous pouvez utiliser pour cela les sections paiement créées au chapitre 6.2 	 Les données du Swiss QR Code sont lues par l'application de la banque et sont affichées correctement sur la GUI (interface utilisateur graphique). Les ajouts manuscrits du montant et/ou du débiteur ont été lus correctement Les données correspondent aux indications dans la partie visible de la section paiement Les erreurs éventuelles ou les informations manquantes peuvent être corrigées/complétées par le client Le client peut saisir ou modifier une communication non structurée Le paiement peut être saisi avec «Confirmer» ou être abandonné avec «Annuler» par le client Le paiement est enregistré comme mode de paiement 3 «Paiement client national» (pain.001) 	Applicable à tous les modèles
6.7E	Saisie de paiement avec e-banking	 Le client scanne le Swiss QR Code avec un dispositif de scannage ou un autre appareil approprié pour la saisie de paiement dans l'application e-banking Valider le pain.001 dans le portail de validation Vous pouvez utiliser pour cela les sections paiement créées au chapitre 6.2 	 Les données du Swiss QR Code sont lues par l'application de la banque et sont affichées correctement sur la GUI (interface utilisateur graphique). Les ajouts manuscrits du montant et/ ou du débiteur ont été lus correctement Les données correspondent aux indications dans la partie visible de la section paiement Les erreurs éventuelles ou les informations manquantes peuvent être corrigées/complétées par le client Le client peut saisir ou modifier une communication non structurée Le paiement peut être saisi avec «Confirmer» ou être abandonné avec «Annuler» par le client Le paiement est enregistré comme mode de paiement 3 «Paiement client national» (pain.001) 	Applicable à tous les modèles
6.7F	Ordre de paiement via l'interface ERP	 Le client saisit la QR-facture dans le logiciel ERP et vous transmet l'ordre via l'interface Valider le pain.001 dans le portail de validation Vous pouvez utiliser pour cela les sections paiement créées au chapitre 6.2 	 Le paiement est transmis comme mode de paiement 3 «Paiement client national» (pain.001) Les données correspondent à celles que le client a enregistré dans son logiciel 	Applicable à tous les modèles

>>

N°	Description du scénario de test	Etapes du test	Résultat attendu	Modèle (chapitre 7)
6.7G	Ordre de paiement via d'autres inter- faces électroniques (EBICS, par ex.)	 Le client saisit la QR-facture dans EBICS et vous transmet l'ordre via l'interface Valider le pain.001 dans le portail de validation Vous pouvez utiliser pour cela les sections paiement créées au chapitre 6.2 	 Le paiement est enregistré comme mode de paiement 3 «Paiement client national» (pain.001) Les données correspondent à celles que le client a enregistré dans son logiciel 	Applicable à tous les modèles
6.7H	Utiliser la QR-facture pour des paiements récurrents	 Le client scanne le Swiss QR Code avec un dispositif de scannage, son smart- phone, la caméra de son ordinateur ou un autre appareil approprié pour la saisie de paiement dans l'application m-banking ou e-banking ou e-banking • Valider le pain.001 dans le portail de validation • Vous pouvez utiliser pour cela les sections paiement créées au chapitre 6.2 • Enregistrer l'ordre de paie- ment comme ordre per- manent 	 Résultats de test, voir scénarios de test 6.D et 6.E Le paiement peut être enregistré comme ordre permanent 	Applicable à tous les modèles
6.71	Cas de test négatif: Saisie de la QR- facture avec QR-IBAN sans référence QR	 Le client scanne le Swiss QR Code avec un dispositif de scannage, son smart- phone, la caméra de son ordinateur ou un autre appareil approprié pour la saisie de paiement dans l'application m-banking ou e-banking Vous pouvez utiliser pour cela la section paiement 6.2.B générée au chapi- tre 6.2 Suppression de la réfé- rence QR 	Message d'erreur dans le masque de saisie: «La référence QR requiert l'utilisation d'un QR-IBAN (et vice- versa).»	-
6.7]	Cas de test négatif: Saisie de la QR- facture avec un IBAN conventionnel et une référence QR	 Le client scanne le Swiss QR Code avec un dispositif de scannage, son smart- phone, la caméra de son ordinateur ou un autre ap- pareil approprié pour la saisie de paiement dans l'application m-banking ou e-banking Vous pouvez utiliser pour cela la section paiement 6.2.B générée au chapi- tre 6.2 Remplacer le QR-IBAN par un IBAN conventionnel 	Message d'erreur dans le masque de saisie: «La référence QR requiert l'utilisation d'un QR-IBAN (et vice- versa).»	

Tableau 11: scénarios de test pour la réception d'un ordre de paiement

6.8 Settlement In-House ou interbancaire

N°	Description du scénario de test	Etapes du test	Résultat attendu	Modèle (chapitre 7)
6.8A	Traitement d'un paiement In-House	 Les comptes de l'émetteur de factures et du débiteur sont tous deux dans votre banque Débiter le paiement sur le compteur du débiteur et le créditer sur le compte du bénéficiaire du paiement Vous pouvez utiliser pour cela les sections paiement créées au chapitre 6.2 	 La comptabilisation du débit et du crédit sur les comptes des clients concorde Les comptes d'exécution internes sont clôturés 	Applicable à tous les modèles
6.8B	Envoi d'un message via le système SIC	 Le compte de l'émetteur de facture est chez une autre banque Envoyer le paiement à SIC et débiter le compte client Vous pouvez utiliser pour cela les sections paiement créées au chapitre 6.2 	 Le paiement est transmis comme mode de paiement 3 «Paiement client géné- ral» (pacs.008, valeur de code CSTPTM) au système SIC (ou euroSIC pour les factures en EUR) Le montant du virement correspond au débit sur le compte L'adressage à la banque destinataire au moyen du QR-IBAN fonctionne (si la référence QR est utilisée) 	Applicable à tous les modèles
6.8C	Envoi d'un paiement via le réseau SWIFT	 Le compte de l'émetteur de facture est chez une autre banque Envoyer le paiement via le réseau SWIFT et débiter le compte client Vous pouvez utiliser pour cela les sections paiement créées au chapitre 6.2 	 Le paiement est converti en un message TM103 puis il est transmis Le montant du virement correspond au débit sur le compte 	Applicable à tous les modèles

Tableau 12: scénarios de test pour le Settlement (EF comme déclencheur d'un paiement)

6.9 Avis du débit sur le compte client

N°	Description du scénario de test	Etapes du test	Résultat attendu	Modèle (chapitre 7)
6.9A	Avis du débit sur le compte du client	 Déclencher un paiement sur la base d'une QR-facture Vous pouvez utiliser pour cela les sections paie-ment créées au chapitre 6.2 	 Les données de paiement sont reprises correctement dans les avis au client – y compris les informations QR spécifiques: Référence QR Creditor Reference Le débit sur le compte, y compris les informations QR spécifiques, sont reproduites correctement dans toutes les normes de messages (camt.052, camt.053, camt.054, TM940, EBICS) 	Applicable à tous les modèles

Tableau 13: scénarios de test pour l'avis de débits sur le compte

6.10 Fermeture du poste créditeur

Ce thème ne fait pas partie de ce scénario de test et est uniquement évoqué pour avoir une vue d'ensemble complète du processus de paiement. Il fait partie du scénario d'introduction destiné aux émetteurs et destinataires de factures.

6.11 Réception du paiement chez l'établissement financier

N°	Description du scénario de test	Etapes du test	Résultat attendu	Modèle (chapitre 7)
6.11A	Réception d'un message via le système SIC	 Le compte du débiteur est chez une autre banque Recevoir le paiement de SIC et le créditer sur le compte client Vous pouvez utiliser pour cela les sections paiement créées au chapitre 6.2 	 Le paiement arrive comme mode de paiement 3 «Paiement client général» (pacs.008, valeur de code CSTPTM) du système SIC (ou euroSIC pour les factures en EUR) Le montant du virement correspond au crédit sur le compte 	Applicable à tous les modèles
6.11B	Réception d'un paiement via le réseau SWIFT	 Le compte du débiteur est chez une autre banque Recevoir un paiement via le réseau SWIFT et le cré- diter sur le compte client Vous pouvez utiliser pour cela les sections paiement créées au chapitre 6.2 	 Le paiement arrive comme type «TM103» Le montant du virement correspond au crédit sur le compte Les numéros de référence éventuels sont transmis dans le champ «Remittance Information» 	Applicable à tous les modèles
6.11C	Créditer le paiement comme écriture individuelle sur le compte client	 Déclencher un paiement sur la base d'une QR-facture Vous pouvez utiliser pour cela les sections paiement créées au chapitre 6.2 	Comptabilisation individuelle correcte de l'entrée de paiement	Applicable à tous les modèles
6.11D	Créditer le paiement comme écriture groupée sur le compte client	 Déclencher plusieurs paiements sur la base d'une QR-facture avec le même compte de bénéficiaire du paiement Vous pouvez utiliser pour cela les sections paiement créées au chapitre 6.2 	Comptabilisation groupée correcte selon la norme des critères groupés et critères groupés supplémentaires selon les IG camt.	Applicable à tous les modèles

Tableau 14: scénarios de test pour le Settlement (EF comme destinataire d'un paiement)

6.12 Avis du crédit sur le compte client

N°	Description du scénario de test	Etapes du test	Résultat attendu	Modèle (chapitre 7)
6.12A	Avis du crédit sur le compte du client	 Déclencher un paiement sur la base d'une QR-facture Vous pouvez utiliser pour cela les sections paiement créées au chapitre 6.2 	 Les données de paiement sont reprises correctement dans les avis au client - y compris les informations QR spécifiques: Référence QR Creditor Reference (selon la présentation de l'avis):	Applicable à tous les modèles

Tableau 15: scénarios de test pour l'avis de crédits sur le compte

6.13 Fermeture du poste débiteur

Ce thème ne fait pas partie de ce scénario de test et est uniquement évoqué pour avoir une vue d'ensemble complète du processus de paiement. Il fait partie du scénario d'introduction destiné aux émetteurs et destinataires de factures.

7 Modèle sections paiement

Les différentes variantes et possibilités d'utilisation de la QR-facture sont résumées ci-après sous la forme d'un tableau. Les cas avec les mêmes variantes et caractéristiques sont classés pour ce faire en catégorie afin de permettre un test structuré.

En règle générale, la QR-facture possède trois variantes (= premier niveau dans la matrice en bas):

- 1. QR-facture avec QR-IBAN et référence QR
- 2. QR-facture avec IBAN et Creditor Reference
- 3. QR-facture avec IBAN, sans référence

Tous les modèles qui commencent par le chiffre 1 possèdent la première variante, et ainsi de suite.

Il est en outre possible d'utiliser deux **utilisations complémentaires** différentes (= deuxième niveau dans la matrice en bas):

- 1. Informations de facture (IF): non; procédure alternative (PA): non
- 2. Informations de facture: oui; procédure alternative: oui
- 3. Informations de facture: non; procédure alternative: oui
- 4. Informations de facture: oui; procédure alternative: non

Et pour finir suivent d'autres caractéristiques au troisième niveau, qui différencient les QR-factures:

- 1. Informations non structurées
- 2. Indication du débiteur
- 3. Indication du montant
- 4. Type d'adresse S
- 5. Type d'adresse K

Les IBAN ou QR-IBAN utilisés dans les échantillons sont fictifs et ne conviennent donc pas pour tester les paiements interbancaires dans le système SIC. Pour ce faire, vous devez définir votre propre IBAN ou QR-IBAN et tester le processus de bout en bout en consultation avec une autre banque destinataire. Vous pouvez également utiliser des numéros contenant votre propre IID ou QR-IID afin quan paiement que vous traitez via binstance de test du système SIC soit renvoyé à votre établissement.

N°	Numéro	Nive	au 1: vari	antes	Niveau 2	Niveau 2: utilisations complémentaires				Niveau	3: caracté	ristiques	
chron.	de fichier modèle	Référence QR	SCOR	aucune réf.	IF: non PA: non	IF : oui PA: oui	IF: non PA: oui*	IF: oui PA: non	Info non struct.	Debtor	Montant	Type d'adresse S	Type d'adresse K
1	1.1.1	Х			Х				Х	Х	Х	Х	
2	1.1.2	Х			X								X
3	1.1.3	X			X					Х	Х	Х	
4	1.1.4	Х			X				X				X
5	1.2.1	Х				X			X	Х	X	Х	
6	1.2.2	Х				Х							X
7	1.2.3	X				X				X	X	X	
8	1.2.4	X				Χ			X				X
9	1.3.1	X					X		X	Х	X	X	
10	1.3.2	X					X						X
11	1.3.3	X					X			X	X	X	
12	1.3.4	X					X		X				Х
13	1.4.1	Х						X	X	Х	X	X	
14	1.4.2	X						X					X
15	1.4.3	Χ						X		X	Χ	Х	
16	1.4.4	Х						X	X				X
17	2.1.1		Х		X				X	Х	X	Х	
18	2.1.2		Х		X								Х
19	2.1.3		Х		Χ					Х	Χ	Χ	
20	2.1.4		Х		Χ				Χ				Х
21	2.2.1		Х			Х			X	Х	Х	Х	
22	2.2.2		Х			Х							Х
23	2.2.3		Х			Χ				Х	X	Χ	
24	2.2.4		Х			Х			Х				Х
25	2.3.1		Х				Х		Х	Х	Х	Х	
26	2.3.2		Х				X						Х
27	2.3.3		Х				X			Х	Х	X	
28	2.3.4		Х				Χ		Χ				X
29	2.4.1		Х					X	Х	Х	X	Х	
30	2.4.2		Х					X					X
31	2.4.3		Х					X		Х	X	X	
32	2.4.4		Х					X	X				X
33	3.1.1			X	X				X	Х	Х	Х	V
35	3.1.2 3.1.3			X	X					X	V	V	Х
36	3.1.4			X	X				X	X	Χ	Х	V
37	3.2.1			X	X	Х			X	Х	Х	Х	X
38	3.2.2			X		X			^	^	٨	^	
39	3.2.3			X		X				Χ	Χ	Х	^
40	3.2.4			X		X			Х	^	^	^	Х
41	3.3.1			X			Х		X	Х	Х	Х	^
42	3.3.2			X			×				X	X	Х
43	3.3.3			X			X			Х	Х	Х	
44	3.3.4			×			X		X				×
45	3.4.1			X				X	X	Х	×	X	,,
46	3.4.2			X				X					X
47	3.4.3			X				X		Х	Х	Х	
48	3.4.4			X				X	X				X

Tableau 16: aperçu des modèles de justificatifs

Légende

x : élément de configuration du modèle : modèle disponible dans le set de test : pas de modèle dans le set de test (à générer soi-même)

La création de modèles pour les cas négatifs est affaire de l'établissement financier.

^{* :} La seule procédure alternative (eBill) doit être combinée avec les informations de facturation. Par conséquent, aucun échantillon de ce type dans l'ensemble de test.

Annexe: Liste des tableaux et illustrations

Liste des tabl	eaux	
Tableau 1	documents de référence	3
Tableau 2	liens vers les documents de référence sur Internet	4
Tableau 3	liste de contrôle «Principes»	21
Tableau 4	liste de contrôle «Client en tant qu'émetteur de factures»	21
Tableau 5	liste de contrôle «Client en tant que destinataire de factures»	22
Tableau 6	liste de contrôle «Applications et systèmes»	23
Tableau 7	liste de contrôle «Applications et systèmes»	24
Tableau 8	liste de contrôle «Phase transitoire»	24
Tableau 9	liste de contrôle «Formations»	25
Tableau 10	descriptions de scénarios de test tout au long du processus de paiement	26
Tableau 11	scénarios de test pour la réception d'un ordre de paiement	28
Tableau 12	scénarios de test pour le Settlement (EF comme déclencheur d'un paiement)	31
Tableau 13	scénarios de test pour l'avis de débits sur le compte	31
Tableau 14	scénarios de test pour le Settlement (EF comme destinataire d'un paiement)	32
Tableau 15	scénarios de test pour l'avis de crédits sur le compte	32
Tableau 16	aperçu des modèles de justificatifs	34

Liste des illus	trations	
Illustration 1	processus de base dans le trafic des paiements suisse	5
Illustration 2	représentation schématique d'une QR-facture avec section paiement intégrée/récépissé et avec section paiement/récépissé en annexe	6
Illustration 3	les variantes de la QR-facture	7
Illustration 4	le BVR orange devient une QR-facture avec QR-IBAN et référence QR	9
Illustration 5	le BV rouge devient une QR-facture avec IBAN sans référence	10
Illustration 6	modèle de BVRB	11
Illustration 7	modèle de section paiement avec référence QR et informations supplémentaires	11
Illustration 8	modèle de section paiement avec Creditor Reference et informations supplémentaires	12
Illustration 9	modèle de BV	13
Illustration 10	modèle de section paiement sans référence	13
Illustration 11	modèle de BV avec communication	14
Illustration 12	modèle de BVR avec référence BVR	14
Illustration 13	modèle de section paiement avec référence QR et informations supplémentaires	15
Illustration 14	modèle de BV avec montant et adresse	16
Illustration 15	modèle de section paiement avec ajout manuscrit du montant et de l'adresse	16
Illustration 16	modèle de BV avec communication ajoutée ultérieurement	17
Illustration 17	modèle de QR-facture avec communication	17
Illustration 18	modèle de BV avec champs de sélection	18
Illustration 19	modèle d'appel aux dons/envoi non adressé avec plusieurs sections paiement	18
Illustration 20	modèle de BV Appel aux dons/envoi non adressé	19
Illustration 21	modèle de QR-facture d'appel aux dons avec différentes options de dons	19
Illustration 22	modèle BVR «NE PAS UTILISER POUR LE PAIEMENT»	20
Illustration 23	modèle de QR-facture «NE PAS UTILISER POUR LE PAIEMENT»	20

© SIX Group SA, 2021. Tous droits réservés.